

Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

SCI EVED
 21 RUE ST CHARLES

51100 REIMS

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
 N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
16/03/2026	F01260300016	412749	F01260300016	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	SCI EVED					
NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	6	M3	129.00	774.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	6	UN	1.50	9.00	20 %
506	TAXE CARBONE	6	UN	1.50	9.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	6	UN	2.50	15.00	20 %
552	REP	6	UN	1.68	10.08	20 %
	VB KOLB					
	Règlement le 04/03/2026 du montant : 980.50 € par :					
	VB AVANT LIVRAISON					

Mode de règlement : VB AVANT LIVRAISON

Echéance : 16/03/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 817.08 €

Total TVA : 163.42 €

Total TTC : 980.50 €

RESTE A PAYER : 0.00 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260300016	F01260300016	16/03/2026	412749	CLIENT COMPTANT REIMS PARTICUL

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 274904 SCI EVED						
06/03/2026	004417913	412749	NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	6	M3
06/03/2026	004417913	412749	552	REP	6	UN